

# Brevet de Technicien Supérieur Aménagements Paysagers



Apprentissage en 2 ans



1350 heures en centre de formation

## ● Objectif métier

**Le titulaire du diplôme exerce son activité dans une entreprise privée du paysage ou en collectivité. Il dispose d'une grande autonomie pour réaliser sa mission.**

Le technicien supérieur, salarié en aménagements paysagers, encadre une ou plusieurs équipes. Il est responsable de l'application des règles et normes de sécurité au niveau des personnes et des biens. Au niveau technique, il est responsable du respect des règles professionnelles et des règles de l'art pour la réalisation des divers ouvrages et met en œuvre les plans avec précision.

## ● Objectifs de la formation

Développer l'activité de la structure et répondre à l'attente des clients par le développement de solutions créatives dans le respect du développement durable

Valoriser les paysages, rationaliser le travail et développer la performance des personnels et de l'équipe

Gérer, réguler le fonctionnement technico-économique des chantiers

Entretenir des relations professionnelles de qualité

## ● Rémunération

En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti(e)

## ● Contenu de la formation

- Traitement de données informatiques
- Connaissances scientifiques, techniques, économiques, réglementaires, sociales, culturelles liées au secteur professionnel
- Connaissance et gestion des végétaux
- Techniques d'implantation et de construction en aménagements paysagers
- Gestion technico-économique des chantiers
- Mises en situation professionnelle

## ● Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

## ● Prérequis

- Tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus
- Etre titulaire de tout diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 4 minimum
- Ou être titulaire d'un diplôme d'accès aux études universitaires

## ● Particularités du centre

- Echange et suivi en entreprise
- Participation aux concours (apprentis, reconnaissance des végétaux)
- Plateaux techniques
- Participation à des manifestations d'aménagements paysagers

Taux de satisfaction



84 %

Taux d'obtention



83 %



## Renseignements et inscriptions

☎ 02 97 24 34 45

✉ [apprentissage-FC@kerplouz.com](mailto:apprentissage-FC@kerplouz.com)

## Recrutement

1. Prise de contact lors des Portes Ouvertes ou sur rendez-vous
2. Entretien et test de positionnement
3. Etude du dossier
4. Entretien individuel

## Lieu de formation

Centre de formation KERPLOUZ LASALLE

## Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous contacter pour les modalités d'accueil.

## Durée en centre

1350 heures en centre de formation sur 2 ans  
Possibilité d'aménagements de parcours (nous consulter).

## Validation

Présentation au diplôme de niveau 5  
Attestation de compétences



## Evaluation tout au long de l'année

Contrôles Certificatifs en cours de Formation (CCF)  
Evaluation en situation professionnelle

## Tarifs et Prise en charge

**Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage**

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

## Poursuite d'études possible

Licence Professionnelle